



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

Circulaire d'information

INFCIRC/899/Add.4

31 mai 2017

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 24 octobre 2016 reçue de la mission permanente du Canada concernant la Déclaration de principes du Groupe de contact sur la sécurité nucléaire

Additif

Communication reçue de la représentation permanente de la République de Slovénie

1. Le Secrétariat a reçu une communication datée du 9 mars 2017 de la représentation permanente de la République de Slovénie concernant la Déclaration de principes du Groupe de contact sur la sécurité nucléaire, qui figure dans le document INFCIRC/899.
2. Conformément à la demande formulée, la communication est reproduite ci-après pour l'information des États Membres.

REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES, DE L'OSCE ET DES AUTRES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES

N° 16/17

NOTE VERBALE

La représentation permanente de la République de Slovénie auprès des Nations Unies, de l'OSCE et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer des informations sur les engagements pris par le gouvernement de la République de Slovénie en matière de sécurité nucléaire.

Reconnaissant qu'il importe de soutenir une action ambitieuse dans le domaine de la sécurité nucléaire et qu'il est nécessaire d'œuvrer à la concrétisation des engagements pris en matière de sécurité nucléaire et d'instaurer une architecture mondiale de sécurité nucléaire qui soit renforcée, durable et globale, le gouvernement de la République de Slovénie voudrait faire connaître sa détermination à réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration de principes du Groupe de contact sur la sécurité nucléaire figurant dans le document INFCIRC/899, et souhaite contribuer aux travaux du Groupe de contact.

Le gouvernement de la République de Slovénie serait reconnaissant au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir transmettre le texte de la présente note verbale à tous les États Membres pour leur information.

La représentation permanente de la République de Slovénie auprès des Nations Unies, de l'OSCE et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

Vienne, le 9 mars 2017

[Sceau]